



Remboursement credit consommation

Par **bordin**, le **04/03/2009** à **10:24**

on me réclame un credit cetelem qui aurait été contracté en juillet 1990 mon nom y apparait ainsi que ma date de naissance , à cette époque j'étais en instance de divorce. quand je leur demande de m'envoyer le double du contrat on me demande 700 euros de frais donc il m'on retrouvé fin 2008 et par peur de leurs menace j'ai commencé à rembourser mais suite à une émission j'ai entendu que le délai de poursuite n'est que de 2 ans et je n'ai jamais entendu parler d'eux avant cette date
que dois-je faire
MERCI